



# FICHE D'INSCRIPTION BOURSE AUX JOUETS



A rapporter complétée impérativement le jour du dépôt

**NOM PRÉNOM** (EN CAPITALES) : \_\_\_\_\_

**ADRESSE** : \_\_\_\_\_

**CODE POSTAL** : \_\_\_\_\_ **VILLE** : \_\_\_\_\_

**Téléphone** : \_\_\_\_\_ **Mail** : \_\_\_\_\_

Une seule liste par personne présente

- 1) Préparez chez vous et présentez-vous avec **MAXIMUM** 45 articles
- 2) Merci de mettre dans **des sacs séparés ce qui doit être testé**
- 3) **OBLIGATION DE METTRE LE PRIX SUR CHACUN DES ARTICLES**, à l'aide d'un post-it ou autre, sans abîmer l'article

**RAPPEL : LEGO, PLAYMOBILS, MECCANO** en boîte d'origine si jamais ouverte (sinon en boîte ou sachet transparents). Pas de mobiles, tapis d'éveil, portiques, cassettes, disques, matériel informatique, livres autres que livres bébés et enfants, pas de boules ni de guirlandes de Noël.

Conditions de reprise des invendus :

**IMPORTANT** : les bourses sont entièrement organisées par des bénévoles. Le retrait des invendus a lieu le mercredi suivant les jours de vente de 14h30 à 19h. Vu le nombre croissant de déposants ne venant pas récupérer leurs articles, nous nous voyons dans l'obligation d'appliquer strictement le règlement. Les articles non retirés le jour des invendus à 19 heures seront donnés aux bonnes œuvres le soir même. Les chèques éventuels seront à retirer lors des permanences d'AFV au Centre des Arts et Loisirs de Vaires, 31 rue Jean Jaurès (premier et troisième mercredi de chaque mois de 10 h à 12 h, hors vacances scolaires).

**Si vous ne pouvez venir aux invendus, vous pouvez confier votre feuille de dépôt à un de vos proches, nous lui donnerons vos articles et votre chèque sur présentation de cette feuille.**

Nous vous rappelons que vous déposez « à vos risques et périls » et que, en aucun cas, il n'y aura remboursement ou dédommagement. Merci de votre compréhension